

Valence, le 12 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ET LES TRAFICS DE STUPÉFIANTS L'ÉTAT RENFORCE SON ACTION DANS LES QUARTIERS DE LA ZSP DE VALENCE

Au lendemain d'un deuxième homicide survenu en limite de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) de Valence, dans un contexte de règlements de comptes entre bandes, la préfète de la Drôme réaffirme son soutien aux habitants et confirme son implication totale dans la lutte contre la délinquance et le trafic de stupéfiants dans ces quartiers.

Depuis le début de l'année, l'État intensifie son action : dans la ZSP de Valence, plus de 650 interpellations ont eu lieu sous l'autorité du procureur de la République en lien avec une trentaine d'affaires liées au trafic, à l'usage ou à la revente de stupéfiants (soit 3 fois plus qu'en 2022 sur la même période). Ces chiffres témoignent d'une action déterminée de l'État à désorganiser les réseaux et à ne laisser aucun répit aux délinquants.

La préfète de la Drôme a tenu, cet après-midi, une réunion de coordination opérationnelle visant à renforcer la réponse des pouvoirs publics face aux récents événements que connaissent les deux quartiers de Fontbarlettes et Le Plan.

Cette réunion s'est tenue en présence du procureur de la République de Valence, du directeur central adjoint de la sécurité publique, spécialement dépêché par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du directeur de la police municipale de Valence. Les forces de sécurité intérieure départementales, police et gendarmerie ainsi que les services préfectoraux étaient également mobilisés. Tous ces acteurs sont déterminés à lutter collectivement et en synergie contre la délinquance.

Les actions engagées s'appuient sur deux axes :

- **des mesures de sécurisation immédiates** par une augmentation notable des effectifs sur le terrain et ce tant que nécessaire pour sécuriser les espaces publics et collectifs, rassurer et protéger la population et accentuer les contrôles visant à la recherche de stupéfiants et d'armes. Une centaine de CRS, dont la CRS-8, ainsi que des renforts zonaux, viendront appuyer les effectifs de la DDSP26. Le groupement de gendarmerie de la Drôme viendra également en appui autant que nécessaire.

- **un renforcement des moyens d'enquêtes** pour accélérer la résolution des affaires. Compte-tenu de l'ampleur et la gravité des faits, le parquet de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Lyon a accepté de se saisir des affaires et coordonne les enquêtes des unités de polices judiciaires valentinoises et lyonnaises.

Ce travail collectif et constant s'appuie sur le continuum de sécurité. En effet, les forces de sécurité de terrain, municipales et nationales, confortent à l'issue de cette réunion leur collaboration en termes de disponibilités horaires notamment, en engageant des opérations communes, en favorisant circulation des informations et en mutualisant des outils techniques.

Une nouvelle fois, la Préfète de la Drôme rappelle sa détermination sans faille à lutter contre la délinquance et les trafics de stupéfiants et s'engage auprès des habitants à défendre leur sécurité.